



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prise en charge des enfants de gendarmes, policiers, pompiers...

Question écrite n° 28038

Texte de la question

M. Olivier Dassault attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la prise en charge des enfants de gendarmes, policiers, pompiers etc. eux aussi indispensables au bon fonctionnement de la Nation. Alors que le Gouvernement a réquisitionné, en cette période de confinement, le personnel de l'éducation nationale pour accueillir les enfants du personnel soignant, rien n'est prévu pour les forces de l'ordre, pompiers... qui sont sur le terrain pour assurer la sécurité des Français. Il souhaite savoir si le Gouvernement compte faire évoluer le dispositif mis en place.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28038

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2020](#), page 2571

Question retirée le : 9 mars 2021 (Fin de mandat)